

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

PRESENTATION STRATEGIE REGIONALE AIR



La qualité dégradée de l'air est le premier sujet de préoccupation environnementale des français. Elle s'explique par la pollution urbaine, industrielle et la pollution photochimique à l'ozone.

- En France, la pollution de l'air a un coût économique d'environ 100 milliards d'euros par an
- D'après l'enquête du Sénat 20 à 30 milliards d'euros par an le serait pour les dommages sanitaires causés par les seules particules
- En PACA 900 000 personnes soit 20% de la population seraient exposées à au moins un dépassement des normes de qualité de l'air
- L'exposition chronique à la pollution particulaire de la population des 6 agglomérations Aix, Avignon, Cannes, Marseille, Nice et Toulon causerait 2 500 décès précoces annuels.

Dans ce contexte, la région souhaite s'inscrire dans une stratégie régionale de diminution de la pollution de l'air et préserver l'exposition des populations vis-à-vis des maladies spécifiques de pollution de l'air comme l'asthme et les allergies respiratoires, les cancers pulmonaires et les maladies cardiovasculaires



La région, chef de file QA- Climat

Notre territoire est un hot spot fortement impacté par le dérèglement climatique. Il est marqué par une qualité de l'air moyenne à médiocre tout au long de l'année d'où l'assignation de l'Europe.

La Région a un rôle important à jouer :

- Elle peut, montrer l'exemple,
- Mettre en relation,
- Faire échanger les pratiques, les idées
- Promouvoir de nouvelles solidarités,
- Encourager l'innovation, la consommation responsable...
- Encourager les citoyens à mieux percevoir les enjeux du changement climatique.
- Réduire les vulnérabilités associées à la dépendance énergétique et aux énergies fossiles
- Tirer profit des opportunités de la croissance verte et de l'économie circulaire etc...



1- Pourquoi une nouvelle stratégie ?

Objet : Réduire les émissions polluantes et préserver la santé publique

Contexte :

- Répondre aux obligations réglementaires : loi MAPTAM et le chef de File Climat-Air-Energie
- PRQA revu en 12/2017
- PPA
- PDU
- Cohérence régionale sur l'air et le climat (SRCAE, PCER, les PCAET)

Orientations – développement :

.....



Orientations – développement :

1. Une stratégie

2. Des actions prioritaires



- 1er Pilier : Surveiller- Mesurer- Observer
- 2ème Pilier : Santé environnementale: Former – Informer
- 3ème Pilier : Aménager



L'ASSOCIATION AIR-PACA, Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air permet de mesurer et d'assurer un suivi de la qualité de l'air en région. Le partenariat est engagé depuis de nombreuses années et consécutivement aux modifications des statuts de l'association, la Région adhère à l'Association depuis 2015. L'association dispose également d'Experts en qualité de l'air intérieur avec le réseau EQAIR. Par ailleurs un groupe de pilotage régional sur les PESTICIDES dans l'air s'attache à surveiller, à partir d'une liste de substances actives des zones ciblées de la région.

- Mieux connaître la pollution de l'air et ses conséquences sur la santé passe par le soutien aux mesures et études.

Pour ce faire, il est prévu :

1. Contractualisation pluriannuelle avec AIRPACA , en cours
2. Soutien aux études- Dossiers européens ou études sectorielles



Premier défi du PRSE 3 : l'AIR

Ainsi :

1. Formation des médecins généralistes à la problématique de la qualité de l'air en santé-environnement. Les porteurs de projets pourront proposer des actions d'éducation à la santé environnement et d'information et développer la formation de publics relais ;
2. Allergie respiratoire/pollens : Renforcement de la surveillance des prévisions et de l'information sur les concentrations de pollens et moisissures allergisantes dans l'air extérieur et évaluation de l'exposition la population ;
3. Vigie-pollens : Formation d'observateurs bénévoles à la reconnaissance dans leur quartier des premiers signes de la pollinisation des végétaux. Elle sera complétée d'un module de sensibilisation aux allergiques et personnes sensibles. (CHU –Marseille-Nord) ;
4. Formation et sensibilisation en milieu rural des techniciens agricoles et des agriculteurs en collaboration avec la DRAF et AIRPACA dans le cadre de « Agriculture d'avenir » pour la prévention de la santé des agriculteurs et l'amélioration des rendements agricoles, (voté fin 2016)
5. Organisation d'un forum régional d'information globale sur la qualité de l'air à destination des professionnels de santé, des collectivités et des pépiniéristes et paysagistes ;
6. Soutien aux conseillers habitat santé, en partenariat avec les médecins prescripteurs des centres hospitaliers universitaires (CHU) de Nice et Marseille et l'ARS ainsi qu'aux formations correspondantes.



1- Développement de véhicules propres (gaz et électricité). Dispositifs inclus dans le CPER / Convention ADEME

Il est envisagé d'accompagner des projets globaux d'infrastructure pour la mobilité électrique intelligente sur un territoire identifié OIR, PEM, une zone d'aménagement autour d'une gare, un éco quartier...ainsi que de soutenir le déploiement d'infrastructures pour véhicules GNV (gaz naturel véhicule) et plus globalement l'implantation de cette filière sur le territoire régional. Des schémas directeurs sectoriels seront également financés.

2- Expérimentation LER / GNV :

3- Soutien aux mesures sur des points noirs stratégiques (L2)

La Région, en lien avec sa compétence « transport », pourra renouveler son soutien technique et financier sur des points noirs jugés stratégiques (par exemple la L2 à Marseille). Cette action serait réalisée via le transfert budgétaire de directions en interne région

4- Grands ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Des expérimentations sont en cours, la Région pourrait soutenir la recherche de solutions alternatives pour les navires de croisière en zone côtière, portuaire et urbaine.

5- dans les Lycées

6- les PCAET

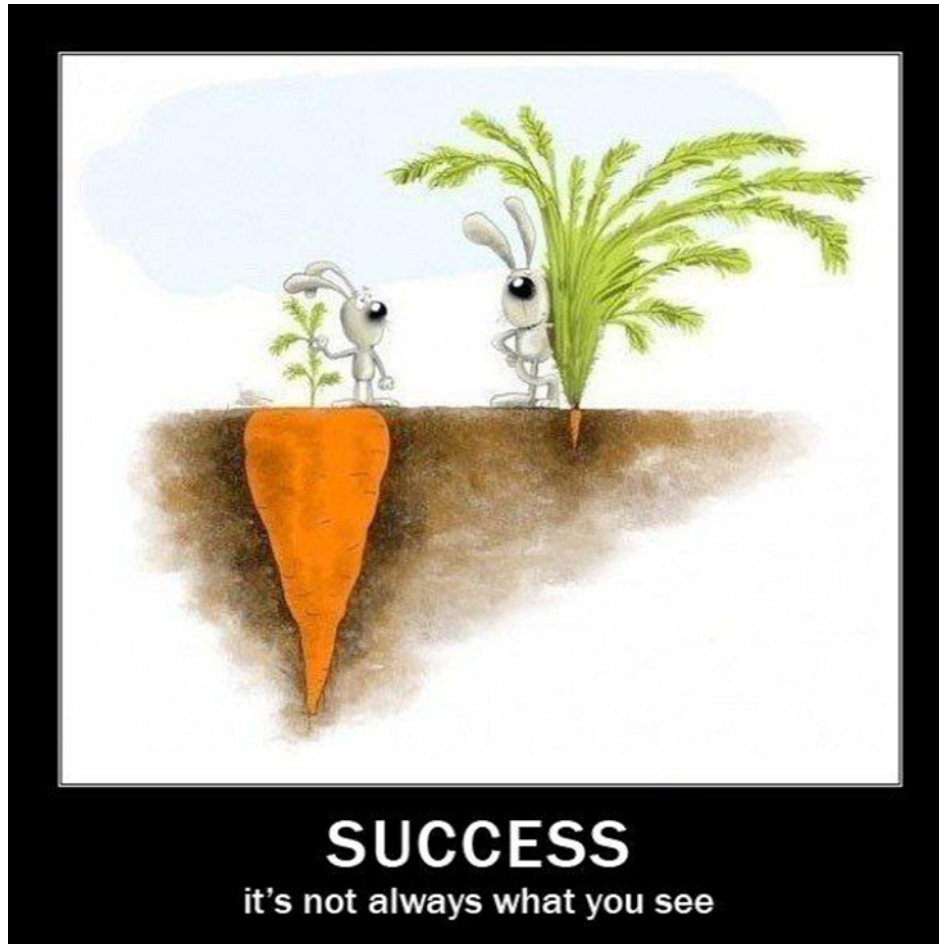
7- Solutions digitales

8- Le Schéma Régional Biomasse est à l'étude. Des mesures pourraient en découler relativement au brûlage des déchets verts et à l'utilisation du bois-énergie.



Récapitulatif Budget (k€) pour la qualité de l'air

	2018 ? A CONFIRMER
piliers 1+2+3	360k€ fonctionnement 100k€ en investissement
Contractualisation avec le PCER (OIR et PMM)	800k€
Transferts de budget transport	150k€
TOTAL Région PACA	1 410 k€



Région



GREC PACA

Provence
Alpes
Côte d'Azur

● **www.grec-paca.fr**

Pour charger les publications du Groupe d'experts régional pour le climat